

BTS TC
Environnement Economique et Juridique
Thème 1 : Droit, justice et élaboration de la règle de droit

Partie 1 : L'organisation judiciaire et les grands principes de la justice

Chapitre 1 : Les grands principes de la justice

I/. Qu'est ce que la justice ?

II/. Les grands principes de la justice

III/. A quoi servent ces grands principes ?

Chapitre 2 : L'organisation judiciaire nationale

I/. Les 2 ordres juridictionnels et la structure pyramidale

A partir de la vidéo sur l'organisation de la justice, répondez aux questions suivantes :

- Quels sont les 2 ordres juridictionnels de la justice française ?

- Quels sont les litiges réglés par la juridiction judiciaire ?

- Quel est le domaine de compétence de l'ordre administratif ?

A. L'ordre juridictionnel

B. L'ordre juridictionnel

- Quels est l'intérêt d'avoir ce type de juge pour un tribunal de commerce ?

V/. Les juridictions pénales

A partir de la vidéo sur l'organisation de la justice :

- Quel est le rôle des juridictions pénales ?

- Repérez les différentes juridictions pénales

- Donnez les 3 grands types d'infraction et le tribunal compétent

- Pourquoi existe-t-il une juridiction spécifique aux mineurs ?

V/. La cour d'appel

A partir de la vidéo sur l'organisation de la justice :

- A quoi sert le principe du double degré de juridiction ?

- Expliquez comment fonctionne la cour d'appel.

VI/. Les conflits avec l'administration

A partir de la vidéo sur l'organisation de la justice :

- Quel est le rôle des tribunaux administratifs ?
- Donnez des exemples d'affaires traitées par les tribunaux administratifs.
- Qu'est ce que le Conseil d'Etat ? A quoi sert-il ?

Exercice de synthèse :

Donnez le tribunal compétent pour chaque affaire.

Affaire	Tribunal compétent	Explications
Mme X souhaite divorcer de M.X.		
M.Y, locataire de M.Z, ne paie plus ses loyers.		
M. A conteste son licenciement par son employeur.		
Mme C est jugé pour le meurtre de sa voisine trop bruyante.		
M.K souhaite contester la décision du TGI le concernant.		
Mme J, caissière, subit un harcèlement sexuel d'un client.		
M.P conteste une amende pour avoir grillé un feu rouge.		
M.S, fabricant de meubles, souhaite être payé par son client (facture de 3 000€), M.T, qui est opticien.		
Mme D, bloggeuse, a dénigré un restaurant sur son blog. Cela nuit à la réputation du restaurant.		
M.B cultivait du cannabis dans son jardin.		
M.U décide de remettre en cause la décision de la cour d'appel.		
M.Y demande l'annulation d'une élection municipale pour fraude.		
M.I est soupçonné de viol.		
Mme D. attaque son employeur pour harcèlement moral.		
La société K. souhaite se placer en redressement judiciaire.		

Chapitre 3 : Les juridictions communautaires

I/. La cour de justice de l'Union Européenne

A partir de la vidéo sur la cour de justice de l'UE (Vox pop):

- Dans quel pays se situe cette cour de justice ?
- Quelle est l'importance des décisions de cette cour pour les pays membres de l'UE ?
- Quelles sont les grands principes de fonctionnement de cette cour ?
- Comment cette cour s'assure que ses décisions sont appliquées par les pays membres ?
- Quel est le principal reproche que l'on peut faire à cette cour ?

II/. La cour européenne des droits de l'homme

A partir de la vidéo sur la cour européenne des droits de l'homme :

- Qui peut s'adresser à cette cour ?
- Pour quels « problèmes » peut-on saisir cette cour ?
- A partir de quel moment peut-on saisir cette cour ?
- Donnez des exemples de « problèmes » traités par cette cour ?
- Donnez deux avancées permises par cette cour ?

Chapitre 4 : Les principes clés de la procédure

I/. L'action en justice

A. Les 3 conditions pour agir en justice

B. Les 2 grands types de demande en justice

1. La demande

2. La demande

II/. La procédure civile

A. Les principes généraux de la procédure civile

B. Le TGI

A partir de l'extrait sonore sur le TGI :

- Rappelez les compétences du TGI.

- Présentez ce qu'est une chambre civile.

- Identifiez les principaux points de la procédure devant le TGI.
- Présentez ce qu'est la mise en état.
- Présentez ce qu'est le principe du contradictoire.
- Quel est l'intérêt d'une procédure écrite ?
- Présentez les étapes de l'audience.

C. Le TI

A partir de l'extrait sonore sur le TI :

- Rappelez les caractéristiques du TI.
- Identifiez la différence principale de la procédure par rapport au TGI.
- Donnez les compétences du TI.
- Comment peut-on saisir un TI ?

- Présentez le principe et les intérêts de la conciliation.

- Identifiez les étapes de l'audience.

III/. La procédure pénale

A. Devant le tribunal de police

1. La procédure

2. Le déroulement du procès

- Donnez les étapes principales de l'audience.

- Que demande le procureur de la République ?

- Qui a la parole en dernier ?

- Quel est le rôle du juge devant cette juridiction ?

B. Devant le tribunal correctionnel

1. La procédure

2. Le déroulement du procès

C. Devant la cour d'assises

1. La procédure

2. Le déroulement du procès

A partir de l'extrait sonore :

- Comment est composé le jury ?
- Quelle est la première étape d'un procès ?
- Quel est le rôle du magistrat qui préside ce procès ?
- Quels sont les grands moments de l'instruction d'un dossier ?
- Quels sont les différents témoins ? Comment se passe leur audition ?
- Quelle est la caractéristique principale de la procédure d'assises ?
- Comment se déroule la fin du procès (parole des parties, délibération) ?

Chapitre 1 : La Constitution

I/. Qu'est ce que la Constitution ?

- Définissez ce qu'est une Constitution.
- Repérez les différentes formes que peut prendre une Constitution.
- Quelle est sa place dans l'ordre juridique ?

Document 1 : La Constitution

La Constitution est un ensemble de textes juridiques qui définit les différentes institutions composant l'État et qui organise leurs relations. Elle peut comporter également une charte des droits fondamentaux. Une Constitution écrite est généralement organisée en plusieurs parties appelées titres, eux-mêmes divisés en articles et alinéas. Quelle que soit sa présentation et son contenu, la Constitution est considérée comme la règle la plus élevée de l'ordre juridique de chaque pays.

=> Certains États, comme le Royaume-Uni, n'ont pas de Constitution écrite ; c'est la coutume qui prévaut pour organiser les relations entre les institutions.

=> D'autres, comme les États-Unis, ont une Constitution qui se présente sous la forme d'un texte unique, comportant à la fois la liste des droits fondamentaux reconnus aux citoyens et la définition des différents pouvoirs.

II/. A quoi sert-elle ?

- Expliquez à quoi sert une Constitution.

Document 2 : L'importance d'une Constitution

En l'absence de Constitution, c'est la coutume qui définit le cadre général de l'organisation de l'État. Dans une telle situation, les risques de gouvernement arbitraire sont importants. La rédaction d'une Constitution peut alors permettre de :

=> **Garantir à chacun le respect de ses droits** : la Constitution est nécessaire pour garantir les droits fondamentaux des citoyens.

=> **Définir les différents organes de l'État selon le principe de la séparation des pouvoirs** : la Constitution organise les pouvoirs publics composant l'État en séparant le législatif, l'exécutif et le judiciaire afin de permettre l'équilibre des différents pouvoirs.

III/. La hiérarchie des normes

Chapitre 4 : Les sources internationales

I/. Le droit européen

A. Le règlement européen

Question 1 : Présentez ce qu'est un règlement européen.

Question 2 : A l'aide de votre smartphone, donnez un exemple de règlement européen.

Document 3 : le règlement européen

Le règlement est un acte juridique européen. De portée générale, il est obligatoire dans toutes ses dispositions : les États membres sont tenus de les appliquer telles qu'elles sont définies par le règlement. Le règlement est donc directement applicable dans l'ordre juridique des États membres. Il s'impose à tous les sujets de droit : particuliers, États, institutions.

B. La directive européenne

Question 1 : Présentez ce qu'est une directive européenne.

Question 2 : A l'aide de votre smartphone, donnez en un exemple.

Document 4 : La directive

La directive est un acte juridique européen qui lie les États destinataires de la directive quant à l'objectif à atteindre, mais leur laisse le choix des moyens et de la forme pour atteindre cet objectif dans les délais fixés par elle.

Les États membres doivent donc transposer la directive dans leur droit national. Il s'agit de rédiger ou de modifier des textes du droit national afin de permettre la réalisation de l'objectif fixé par la directive et d'abroger les textes qui pourraient être en contradiction avec cet objectif.

II/. Le droit international (conventions et traités)

Question 1 : Présentez les avancées permises par la Convention d'Ottawa.

Question 2 : Expliquez l'intérêt et les limites de ce type de convention.

Document 5 : Les mines

La Convention d'Ottawa, signée en 1997, marque incontestablement une étape majeure sur la voie de l'élimination des mines antipersonnel, à la charnière du désarmement, du droit humanitaire et de l'aide au développement. Elle fixe désormais une norme claire et simple d'interdiction totale.

Ainsi, l'article premier de la Convention interdit l'emploi, la mise au point, la production, le stockage et transfert des mines antipersonnel.

La Convention d'Ottawa compte aujourd'hui 161 États parties. Néanmoins, certains grands États, dont les États-Unis, la Russie, la Chine, l'Inde et le Pakistan, demeurent en dehors.